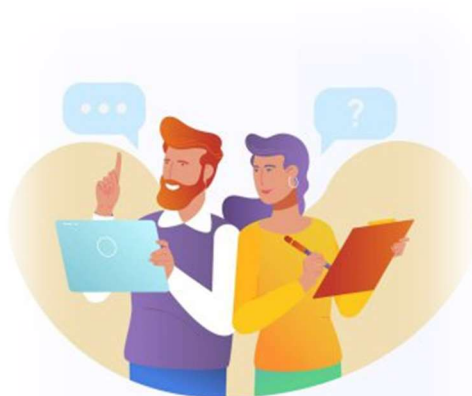




Catalogue
FORMATION
continue 2024

SOMMAIRE

INFORMATIONS	2
PRÉSENTATION	3
GESTION CCI-PICC LINE ET ABORDS VEINEUX	4
ADAPTATION A L'EMPLOI POUR LES ASH EN MEDICO-SOCIAL	5
TUTORAT INFIRMIER	6
TUTORAT AIDE-SOIGNANT	7
MANAGEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENANT EN STAGE	8
RÔLE AIDE-SOIGNANT ET CLASSES THÉRAPEUTIQUES	9
CONFORTER LA PRISE EN SOIN SOMATIQUE DU PATIENT SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES	10
VAE HYBRIDE AIDE-SOIGNANT	11
FORMATION PROFESSIONNELLE : IFSI	12
FORMATION PROFESSIONNELLE : IFAS	13
PERSPECTIVES 2024	14
VOS BESOINS EN FORMATION	15
CONTACTS	16
BULLETIN D'INSCRIPTION	17



CONTEXTE

Le dispositif de formation rayonne sur l'ensemble du GHT. Il constitue une offre de formation territorialisée et recouvre des dispositifs de formations initiales aux métiers d'infirmier et d'aide-soignant, et des dispositifs de formations continues valorisant les parcours de Formation tout au Long de la Vie

L'intégralité de notre offre de formation professionnelle continue s'inscrit :

- Dans l'évolution des pratiques et coopérations professionnelles
- Dans une démarche d'actualisation et de consolidation des compétences
- Dans l'intégration de l'évolution de la réingénierie des formations paramédicales
- Dans l'évolution du contexte économique, social et réglementaire

POURQUOI PROPOSER UNE FORMATION CONTINUE ?

Proposer une offre de formation continue pour les Instituts de Formation, a pour objectifs :

- De développer/renforcer des connaissances et/ou de pratiques dans un domaine professionnel, à destination des IDE, AS et ASHQ
- De proposer une offre de formation continue de proximité à l'échelle du GHT
- De renforcer le partenariat entre les instituts de formation et les lieux d'exercice professionnel
- De maintenir une qualité de prise en soins des personnes, et de l'encadrement des apprenants
- De favoriser l'adaptation à l'emploi



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les formations sont construites en utilisant les méthodes pédagogiques suivantes :

- La méthode expositive, basée sur une transmission de connaissances
- La méthode interrogative ou maïeutique, basée sur des tests de positionnement et l'analyse de situations
- La méthode active ou dite « de découverte », basée sur des jeux de rôle

Chaque institut dispose de salles de travaux pratiques et de salles travaux dirigés. Des outils numériques offrent la possibilité de cours vidéo et/ou à distance.

QUELLES DÉMARCHES POUR UNE INSCRIPTION

Contactez l'Institut qui dispense la formation choisie (au bas de chaque descriptif de formation) via les coordonnées mentionnées à la fin du catalogue.

NOTION D'INTRA/INTER

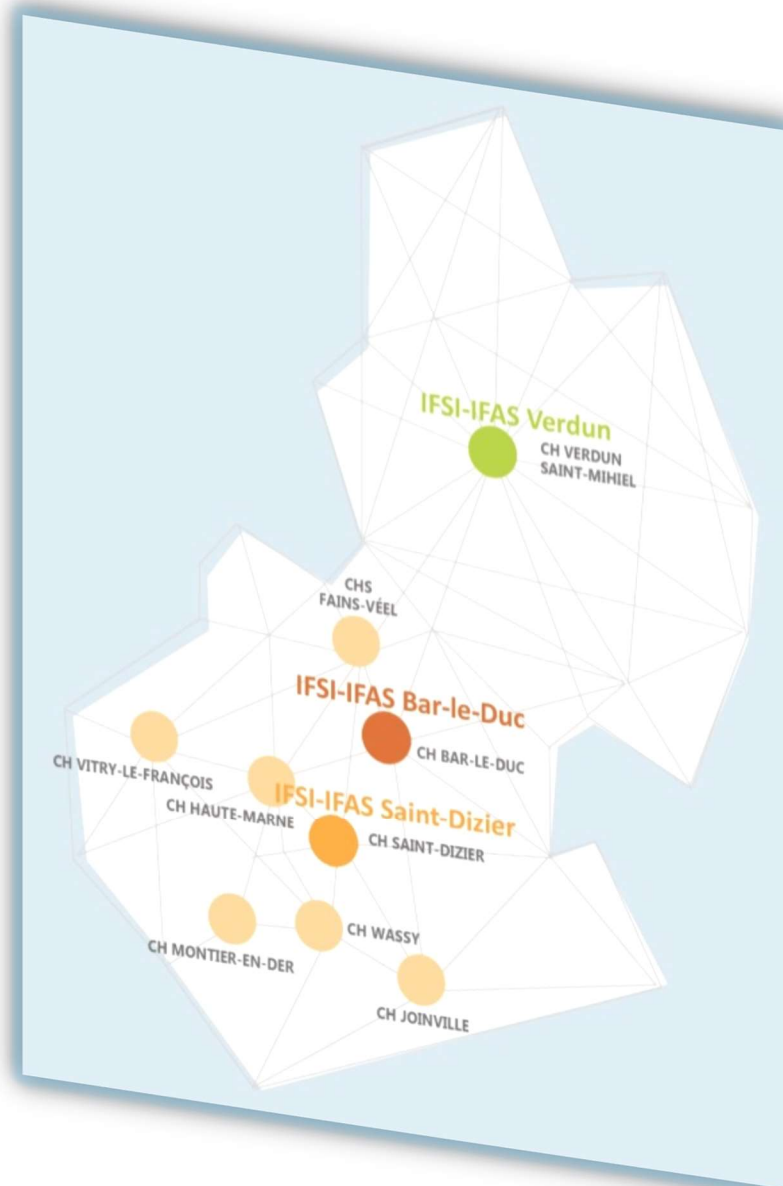
Formations individuelles (INTER): elles se déroulent au sein des locaux de l'institut concerné au regard du calendrier fixé.

Formations collectives (INTRA): dans le souhait d'une formation au sein de votre structure, les modalités d'organisation sont à confirmer avec l'institut de formation. Un diagnostic préalable sera réalisé et une proposition vous sera transmise. Délai moyen d'accès : 90 jours.

LE GHT ET LA COORDINATION

La Coordination des Instituts de Formations s'inscrit depuis le 1^{er} juillet 2016 dans le GHT 5 Cœur Grand-Est qui fait partie de la région Grand Est avec 11 GHT. Celui-ci regroupe les CH de Verdun/Saint-Mihiel, CH de Bar-le-Duc/Fains-Véel, CH-CHHM-établissements de Saint-Dizier, Vitry-le-François, Wassy, Joinville, Montier-en-Der et l'EHPAD de Thiéblemont, ainsi que les instituts de formation paramédicaux du territoire (Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Verdun). Le CH de Verdun est l'établissement support du groupement hospitalier du territoire.

La Coordination des Instituts de Formations du GHT Cœur Grand-Est est mise en place depuis septembre 2018. Elle regroupe 6 instituts de formation répartis sur 2 départements, la Meuse et la Haute-Marne et 3 villes : IFSI ET IFAS de Bar-le-Duc, Saint-Dizier et Verdun. Ce GHT est également rattaché à 2 bassins universitaires distincts (bassin universitaire Lorrain et Champardennais).



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances en lien avec la gestion des risques liés aux abords veineux
- Conforter les connaissances et compétences en lien avec les dispositifs CCI et PICC-LINE
- Garantir des soins adaptés et conformes aux règles de bonnes pratiques

CONTENU

- Rappel réglementaire et théorique en lien avec l'abord veineux et les dispositifs CCI- PICC LINE
- Mise en situation pratique concernant les dispositifs CCI et PICC LINE
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

15 février 2024 de 08H00 à 12H00

14 mai 2024 de 08H00 à 12H00

VERDUN

06 février 2024 – de 13h00 à 17h00

12 mars 2024 – de 13h00 à 17h00

23 mai 2024 – de 13h00 à 17h00

27 juin 2024 – de 13h00 à 17h00

1^{er} octobre 2024 – de 13h00 à 17h00

07 novembre 2024 – de 13h00 à 17h00

PRE-REQUIS

Diplôme d'Etat Infirmier



PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier Diplômé d'Etat



DURÉE

4h



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 8 personnes maximum



TARIFS

INTER : 150 €

(tarif 2024 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants ;
- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie, et qui ne présente pas d'élément d'une prise en charge en phase aigüe ;
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

CONTENU

- Module 1 : prendre soin de la personne âgée
- Module 2 : répondre aux besoins de la personne âgée
- Module 3 : protéger la personne âgée
- Module 4 : aider à la réalisation des soins

SESSIONS

CHS DE FAINS-VÉEL

Les 25, 26, 27, 28, 29 mars 2024 et 02, 03, 04, 05 avril 2024
+ RETEX le 18 avril 2024

Les 28, 29, 30, 31 octobre 2024 et 04, 05, 06, 07, 08
novembre 2024 + RETEX le 22 novembre 2024

PRE-REQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNÉ

ASH justifiant d'une ancienneté d'au moins 3 mois



DURÉE

La formation est programmée sur 10 jours obligatoires, sur une base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 1 000€
(tarif 2024 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux professionnels nommés tuteurs de stage d'identifier, clarifier leurs missions et de s'approprier la dimension de leur rôle en interaction avec les différents acteurs de la formation
- Accompagner le tuteur dans l'utilisation des outils pédagogiques d'apprentissage et d'évaluation

CONTENU

Apports théoriques et mises en situations en lien avec :

- La législation, l'encadrement, l'apprentissage
- Les acteurs de l'encadrement, rôles et missions de chacun
- Les outils de suivi et d'autoévaluation
- Les conduites d'entretien
- Les compétences
- La posture réflexive
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

22, 23 février et 28, 29 mars 2024
18, 19 avril et 16, 17 mai 2024
17, 18 octobre et 14, 15 novembre 2024

SAINT-DIZIER

26, 27 mars et 16, 17 avril 2024
14, 15 novembre et 05, 06 décembre 2024

VERDUN

19, 20, 21 mars et 22 mai 2024
9, 10, 11 avril et 07 juin 2024
08, 9, 10 octobre et 14 novembre 2024



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat
justifiant d'au minimum 1 an
d'expérience



DURÉE

4 jours obligatoires, découpés
en 2 sessions
Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes
maximum



TARIFS

INTER : 400 €
(tarif 2024 donné à titre
indicatif et sous réserve
d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat.ifsidesaintdizier@gmail.com

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les éléments principaux du référentiel de formation et du champ de compétences de l'aide-soignant ;
- Définir les différents concepts en lien avec le programme et la fonction de tuteur ;
- S'approprier les différents outils pédagogiques ;
- Comprendre ses rôles et missions pour développer sa posture de tuteur ;
- Participer au parcours de professionnalisation des EAS tout en optimisant leur encadrement et leur réflexivité ;
- Situer la place de l'alternance dans la construction des compétences ;
- Se positionner et participer à l'évaluation des compétences ;
- Mettre en place les missions d'encadrement de son lieu d'exercice.

CONTENU

- Rappels conceptuels : notion de compétences, apprentissage, tutorat...
- Les rôles et missions du tuteur
- La présentation de la réingénierie du programme AS
- Les outils de suivi
- Les compétences et leurs évaluations
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

21, 22, 23 février 2024

19, 20, 21 mars 2024

15, 16, 17 avril 2024

SAINT-DIZIER

27, 28, 29 mars 2024

04, 05, 06 novembre 2024

11,12, 13 juin 2024

VERDUN

18, 19 janvier et 20 février 2024

20, 21 mars et 16 avril 2024

26, 27 septembre et 05 novembre 2024



PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant Diplômé d'Etat



DURÉE

3 jours obligatoires
Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 330 €

(tarif 2024 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

INTRA : sur devis

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat.ifsidestdizier@gmail.com

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner les professionnels de l'encadrement dans :

- Le pilotage du parcours de formation clinique des apprenants,
- L'animation des équipes de tuteurs de stage et des encadrants de proximité

CONTENU

Apports théoriques et mises en situations en lien avec :

- Rappels règlementaires sur les modalités de formation
- Les acteurs de l'encadrement
- Les missions et responsabilités du maître de stage
- Les outils à disposition du cadre de santé
- Parcours de stage et spécificités

SESSIONS

BAR-LE-DUC

30, 31 janvier + RETEX le 14 mai 2024

04 et 05 juin + RETEX le 01 octobre 2024



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Tout professionnel assurant la mission de maître de stage en unité sanitaire ou médico-sociale (Directeur, CSS, CS, FFCS, IDEC)



DURÉE

3 jours obligatoires, découpés en 2 sessions



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 20 personnes maximum



TARIFS

INTER : 350 €

(tarif 2024 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Rappeler la législation encadrant le rôle aide-soignant en lien avec les thérapeutiques
- Aborder les incontournables en pharmacologie
- Sécuriser l'administration des thérapeutiques
- Identifier les précautions en lien avec les différentes classes thérapeutiques les plus utilisées chez la personne âgée
- Mettre en application au travers de cas concrets

CONTENU

- Aspect législatif
- Les incontournables en Pharmacologie
- Le médicament
- Les voies d'administration
- Les formes pharmaceutiques
- Les classes thérapeutiques
- Sécuriser l'administration
- Précautions en lien avec les principales classes Pharmaceutiques utilisées chez la personne âgée
- Mise en application en binôme / trinôme
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

Formation disponible à la demande

PRE-REQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements à caractère sanitaire, social ou médico-social (EHPAD) : AS, ASHQ



DURÉE

2H30



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 80 €

INTRA : Selon modalités à définir avec l'Institut

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réactiver les compétences des IDE travaillant en psychiatrie quant à la réalisation de certains soins techniques dits « peu courants » au regard de leurs exercices quotidiens (Sondage vésical, préparation de perfusion et pose de cathéter)
- Renforcer les liens entre les professionnels de terrains et les formateurs de l'institut de formation

CONTENU

- Aspect législatif
- L'anatomie
- La préparation du patient, le consentement
- Les précautions standards
- La toilette génitale
- Les gestes techniques et la manipulation
- La manipulation du matériel stérile
- La surveillance
- Identification des ressources disponibles
- Test de positionnement et évaluation de la formation

SESSIONS

SAINT-DIZIER

29 mars 2024

05 avril 2024

28 mai 2024

15 octobre 2024

17 octobre 2024

PRE-REQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNÉ

IDE exerçant au CHHM de Saint-Dizier (dans les services Pinel, Iris, Fabrique du Pré) et au Centre médical Maine de Biran à Chaumont



DURÉE

7H



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 12 personnes maximum



TARIFS

INTER : 200 €

INTRA : Selon modalités à définir avec l'Institut

CONTACT

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat.ifsidesaintdizier@gmail.com



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et analyser avec le participant son parcours et ses expériences professionnelles.
- Décrire l'ensemble de son parcours professionnel au regard des exigences du livret 1
- Mesurer l'écart entre son expérience et les attendus du métier d'aide- soignant, Comprendre les exigences du métier d'aide- soignant
- Repérer les activités de soin en lien avec les compétences attendues du métier d'aide- soignant
- Repérer et décrire ses activités unité par unité conformément à la structure du livret 2 proposé.
- Organiser et articuler ses idées entre elles afin de garantir la cohérence de son dossier
- Préparer la présentation du dossier : développement de la capacité d'argumentation en vue de la présentation devant le jury de certification.
Repérer et prévenir les situations à risques (Module 2), évaluer l'état clinique d'une personne (module 3), Mettre en œuvre des soins adaptés (Module 4)

CONTENU

- Construction du livret 1 et du livret 2
- Préparation d'une prestation orale devant un jury
- Séquences pédagogiques des modules 2, 3 et 4

SESSIONS

SINT-DIZIER, VERDUN

Livret 1 (11h) : semaines 3 à 7 en 2024

Livret 2 (30h) : mars/avril 2024

Jury DE : Septembre 2024 (selon calendrier DREETS)



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Salariés des établissements médico-sociaux ;
Demandeurs d'emploi justifiant d'une ou plusieurs expériences professionnelles totalisant 1607 heures dans le secteur de la certification visée.



DURÉE

Livrets 1 et 2 : alternance de temps individuels et d'accompagnements collectifs (8 personnes maximum par site), suivi d'un temps d'information collective.
Rédaction du livret 1: 11h ;
Rédaction du livret 2: 30h
Modules théoriques 2, 3 et 4 : Cours Magistraux, Travaux Dirigés et Pratiques intégrant des périodes de stage conformément à l'arrêté du 10 juin 2021.



TARIFS

INTER : 4 500€ avec formation GSU
(tarif 2024 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion, d'accéder à la formation en soins infirmiers et accéder au diplôme d'Etat d'infirmier.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier)

SESSIONS

BAR-LE-DUC, SAINT-DIZIER, VERDUN

Rentrée de septembre 2024.

Pour toute inscription se renseigner auprès des secrétariats des Instituts à partir de décembre 2023 ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut :

www.gh-t-coeurgrandest.fr



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Tout candidat qui justifie d'une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale d'une durée de trois ans à la date de clôture des inscriptions.

Prérequis : Epreuve de sélection écrite (rédaction et calculs simples) et orale (entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat).



DURÉE

2100h de formation théorique, 2100h de formation clinique, 900h de travail personnel (3 années scolaires)



TARIFS

INTER : 8 200€

(tarif 2024 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion, d'accéder à la formation d'aide-soignant et au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant)

SESSIONS

BAR-LE-DUC, SAINT-DIZIER, VERDUN

Rentrée de septembre 2024.

Rentrée de janvier 2024.

Pour toute inscription se renseigner auprès des secrétariats des Instituts ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut : www.gh-t-coeurgrandest.fr



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Toute personne en reconversion professionnelle.

Prérequis : Epreuves de sélection comprenant un dossier (liste des pièces constitutives accessible sur le site des Instituts) et un entretien permettant d'évaluer les qualités et le projet professionnel du candidat.

Prérequis : Epreuve de sélection écrite (rédaction et calculs simples) et orale (entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat).



DURÉE

Cursus complet :
770h de formation théorique,
770h de formation clinique

Cursus partiel : en fonction des titres professionnels ou diplômes, un aménagement de la formation est réalisé. Se renseigner auprès du secrétariat de l'Institut.




TARIFS

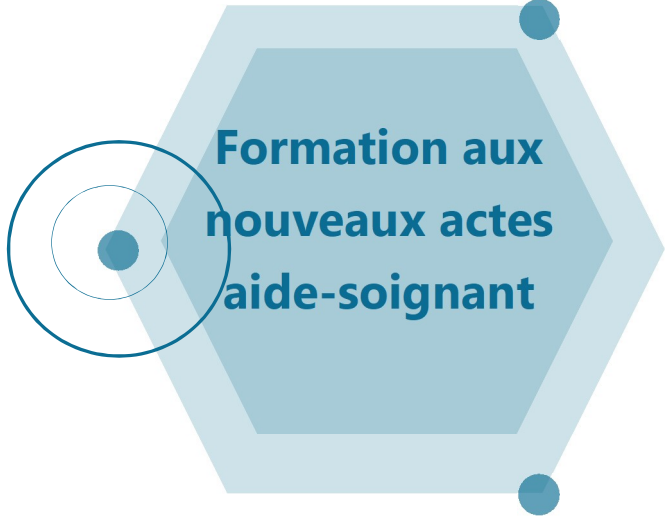
INTER : 6 200€
(tarif 2024 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)



Construction de situations emblématiques pour les tuteurs et maîtres de stage



Parcours spécifique d'accès en L2 pour les aides-soignants



Formation aux nouveaux actes aide-soignant



INDIQUEZ-NOUS CI-DESSOUS D'AUTRES FORMATIONS DONT VOUS AURIEZ BESOIN

Coordonnées du demandeur

Nom et prénom :

Fonction :

Établissement :

Adresse postale :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Description :

Objectifs :

Période de formation souhaitée dans l'année :

Public visé (qualification et nombre) :

Lieu de la formation :

Institut de formation de :

Fait à :

Le :

Signature :



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Contacts :

Ifsi-Ifas de Bar-le-Duc
1 Boulevard d'Argonne
CS 10510
55012 Bar-le-Duc Cedex
Tél. 03 29 45 88 09
Mail : ifsi@pssm.fr

*N°SIRET : 26550002500126
Enregistré sous le numéro d'activités 4155
0033455 auprès du préfet de région Grand
Est (enregistrement qui ne vaut pas agrément
de l'Etat)*

Ifsi-Ifas de Verdun
Promenade de la Digue
BP 20713
55107 Verdun Cedex
Tél. 03 29 83 64 14
Mail : ifsi@ch-verdun.fr

*N°SIRET : 20003978200178
Enregistré sous le numéro d'activités
44550047955 auprès du préfet de région
Grand Est (enregistrement qui ne vaut pas
agrément de l'Etat)*

Ifsi-Ifas de Saint-Dizier
1 rue Albert Schweitzer
52100 Saint-Dizier
Tél. 03 25 56 88 80
Mail :

secretariat.ifsidesaintdizier@gmail.com
*N°SIRET : 26520513800117
Enregistré sous le numéro d'activités
2152P001852 auprès du préfet de région
Grand Est (enregistrement qui ne vaut pas
agrément de l'Etat)*

Bulletin d'inscription

**A retourner dûment complété par mail à l'adresse indiquée avec le lieu de formation
(1 bulletin par agent)**

Intitulé de la formation demandée :

Dates de la formation demandée :

Lieu de la formation : IF Bar-le-Duc/Fains Véal

ifsi@pssm.fr

IF Saint-Dizier

secretariat.ifsidesaintdizier@gmail.com

IF Verdun

ifsi@ch-verdun.fr

Partie à renseigner par l'employeur ou l'encadrement de proximité

Nom de votre structure :

Adresse de votre structure :

.....

.....

Téléphone : Courriel :

Partie à renseigner par le participant

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse mail (obligatoire): Téléphone :

Coordonnées du cadre (nom et téléphone) :

Avez-vous une reconnaissance de situation de handicap ?* Oui Non

* Information nécessaire si des aménagements sont à envisager avec le référent handicap de l'institut, conformément à la démarche qualité Qualiopi